

Viabilité Économique de l'Agriculture Paysanne

Pourquoi c'est important ?

La ferme paysanne au cœur de l'attractivité de la commune !

Le Revenu Paysan



Grâce au calcul de la part de récolte et au paiement à l'année, les paysan·nes en AMAP ont un **revenu digne garanti** et une **stabilité financière** nécessaire au développement de leur activité. Ce principe de solidarité par l'avance de trésorerie permet aux paysan·nes de penser des stratégies de développement pérennes. Une étude de viabilité conduite par le Réseau des AMAP Ile de France en 2024 montre qu'en moyenne **le revenu disponible d'un·e paysan·nes en maraîchage bio en AMAP est de 1,35 fois le SMIC.**

Récit d'expérience

Sur la ferme Sapousse en Essonne, Sylvie et Florent ont dû faire face aux **gelées tardives** impressionnantes d'Avril 2025. Les arbres, en fleur de plus en plus tôt, sont d'autant plus **vulnérables** à ces phénomènes et mettent à rude épreuve la production de la ferme. Face à ce défi, la réponse est claire : s'appuyer sur un **réseau de solidarité** solide et **diversifier** la production pour réduire les risques.

En AMAP, on ne met pas tous ses œufs dans le même panier !

*La clé pour
s'adapter c'est de
se diversifier*



Florent

Focus : le revenu des jeunes installé·es

Il est particulièrement difficile pour les nouvelles installations de **stabiliser** un revenu et le modèle économique du fait des **investissements de départ**. Ce capital d'installation peut venir de **fonds privés** (familiaux, banques, etc.) ou de **fonds publics** (aide à l'installation de la Politique Agricole Commune). Le modèle économique et les revenus peuvent aussi être **consolidés par des mécanismes issus de l'Économie Sociale et Solidaire** (AMAP, espaces tests agricoles, fonds Terre de Liens etc.).

Diversification

Pour améliorer la **résilience** des fermes et réduire l'impact des aléas climatiques et économiques, de nombreuses fermes choisissent de **diversifier leurs activités**. Le réseau de solidarité local et le soutien des collectivités permet alors de trouver de nouveaux **débouchés** et **se former** à de nouvelles productions agricoles.

En 2024, j'ai diversifié mes activités sur la ferme en ajoutant un atelier porcin notamment grâce au soutien des amapien·nes. L'ajout de quelques cochons dans le fonctionnement me permet de respecter la cohérence agronomique de ma ferme et de diversifier mes sources de revenu et donc d'être plus résiliente face aux aléas.



Yseult

Les AMAP en vrai : parlons-en !

C'EST PAS LA TAILLE
QUI COMPTE !

Explication : les modèles économiques des fermes sont complexes et il n'y a **pas de formule magique** ou de modèle parfait qu'importe la taille de la ferme. Une petite ferme génère moins de chiffre d'affaire mais peut se révéler plus rentable grâce à une **gestion maîtrisée** et une **bonne valorisation**. Une ferme plus grande peut cacher des difficultés (niveau d'endettement, taux élevé de mécanisation et peu de main d'œuvre). Une grande ferme peut aussi accueillir des formes de **travail collectif** avec une association de plusieurs ateliers complémentaires.

Explication : il est souvent reproché injustement aux circuits courts ou à la vente direct les **coûts financiers et carbone du transport** vers les **points de distribution**. Or, si ce poste de dépense occupe une part significative du bilan c'est parce que les autres sources d'émissions ont été réduites ou supprimées. En comparant en termes de chiffres absolus, **l'empreinte carbone d'une ferme en AMAP est dérisoire et même souvent positive !**

LES FERMES EN AMAP
SONT LES
CHAMPIONNES DE LA
MITIGATION*

**actions d'atténuation ou de prévention des risques naturels et climatiques*

Ils l'ont fait !

Commune de Plessé (44)

**Cette commune de 5 000 habitant-es prend en main son agriculture et crée :
une Politique Agricole et Alimentaire Communale.**

En l'espace d'un mandat, l'équipe municipale a retourné la tendance nationale et a connu autant d'installations que de départs d'agriculteur-ices: 25 nouvelles personnes porteuses de projet en 5 ans!

Ce renouvellement des générations doit beaucoup à l'attitude proactive de la commune et à l'engagement citoyen qui l'accompagne.

Dans le cadre de la PAAC, le comité s'occupant de cette question ne s'est privé d'aucun des outils à sa disposition :

1. **Créer un réseau.** Lien et communication avec les organismes et associations agricoles en lien avec la transmission (GAB, Civam, chambre d'agriculture, Scic chargée d'accompagnement agricole CAP44, etc.) ;
2. **Sécuriser l'accès au foncier.** Suivi des transactions sur Vigies Foncier ayant mené à 3 préemptions du foncier à la faveur de porteur.ses de projet d'installation ou de consolidation en 5 ans ;
3. **Sécuriser les débouchés :**
 - Passage de la **cantine municipale en gestion directe** avec approvisionnement local en légumes, produits laitiers et viande pour les 450 repas journaliers de la commune pour un coût matière à 1,65€/repas
 - Ouverture d'une **épicerie solidaire** tenue par des citoyens bénévoles et soutenue par la commune ;

Plus d'informations sur Pleinchamp, 14/11/2025

« On veut sortir l'agriculture du monde agricole-agricole. **L'agriculture, c'est pour la collectivité.**

On rappelle aux habitants son importance, puisque c'est notre première activité économique sur la commune, et on évoque aussi ses contraintes, ses difficultés. L'objectif, c'est de vivre ensemble sur le territoire. ».

Rémi Beslé, éleveur laitier et premier adjoint

Quels engagements de la commune pour consolider le revenu paysan ?

Pour des résultats concrets, obtenez des engagements précis de la part de vos futurs élu-es.

Voici quelques inspirations de ce qu'il est possible de faire à l'échelle de la commune :

1

Les débouchés : Favoriser l'accès à des produits frais et sains à toutes et tous à la fois dans les commandes publiques et par le soutien aux initiatives citoyennes en AMAP ou en groupements d'achat pour **dynamiser la filière** par une demande stable.

2

Encourager la création d'équipements de **transformation** permettant une diversification des productions agricoles locales (légumerie et conserverie, meunerie pour la farine, abattoir fixe ou mobile, huilerie / pressoir, ...) et la **consolidation des circuits courts**.

3

Créer des conditions d'une installation réussie de nouvelle·aux paysan·nes : accompagnements, espace test agricole (ETA), régie municipale et de nombreux autres outils existent pour s'adapter à votre contexte.

4

Faciliter l'intégration de nouvelle·aux paysan·nes : permettre la restructuration des grandes fermes, la **construction d'habitations** adaptées aux besoins de la ferme et assurer la présence de services publics de base sur la commune.



L'expérience de travail

Les fermes du réseau AMAP Ile-de-France bénéficient d'un épanouissement au travail et d'une pénibilité physique maîtrisée. Les maraîche-res en AMAP prennent en moyenne 3 semaines de vacances par an et 1,5 jours de repos par semaine - ce chiffre étant très variable au cours d'une année du fait de la saisonnalité de la production. Ce surplus de travail en comparaison d'autres métiers est compensé par un cadre choisi et des liens sociaux enrichissants.

(source : étude de viabilité et vivabilité des AMAP, 2024)

Vous voulez savoir si vos candidat-es ont vraiment inclus les enjeux de l'agriculture paysanne dans leur programme ?

Faites le test !



Vers qui se tourner en Ile-de-France pour favoriser la viabilité économique des fermes ?

- Le réseau des AMAP pour rejoindre ou créer une AMAP : <https://amap-idf.org/> ;
- Votre communauté de commune pour soutenir un projet de développement de circuit de proximité ;
- Le réseau des épiceries sociales et solidaires et/ ou l'association VRAC ;
- Les 5 groupes d'action locale LEADER en Ile-de-France : Seine-Aval, Plateau de Saclay, Gâtinais français, SUD77, Terres de Brie grâce auxquelles 370 communes peuvent bénéficier de fonds européens spécifiques pour un développement rural et agricole durable

Le pouvoir du collectif en AMAP !



Pour aller plus loin :

- L'étude sur la viabilité et vivabilité 2024 du métier de maraîcher·ère biologique en AMAP en Ile-de-France.
- Les fiches juridiques du réseau France PAT : Comment les collectivités peuvent soutenir une agriculture locale respectueuse de l'environnement et du climat.
- Le Kit de mobilisation des Amis de la Confédération Paysanne 2025.
- Les recommandations Municipales 2026 de 13 associations agricoles, de la solidarité et de la santé, soutenues par le MIRAMAP; Pour un accès digne à l'alimentation durable et de qualité pour toutes et tous.
- La Vision du Collectif Nourrir pour l'alimentation de 2025.

Contact :

par mail à maelle@amap-idf.org

ou par téléphone au 07 57 18 78 39





Zoom : Installation Transmission

Paysan·ne, un métier en voie de disparition

Depuis 2010, **260** exploitations agricoles disparaissent en moyenne chaque semaine. En 40 ans, le nombre d'agriculteur·ices a ainsi été **divisé par 4**.



Avec elles, ce sont **des savoir-faire, des métiers et des réseaux locaux qui sont sacrifiés** au profit d'une agriculture mécanisée, souvent très consommatrice de produits chimiques et basée sur la constitution de grandes exploitations industrialisées.



Renouvellement des générations : Un·e agriculteur·ice sur deux va partir à la retraite dans les 10 ans à venir, près de **la moitié d'entre eux ne connaissent pas leur repreneur·euse en Ile-de-France**. Alors que ceux-ci ont besoin de trouver une solution rapide pour céder leurs terres lorsque leur retraite viendra, un·e candidat·e à l'installation est en général défavorisé·e par rapport aux voisin·es du cédant.

Vos mairies peuvent agir !

L'association Abiosol peut vous accompagner pour aider citoyen·ne.s et élu·e.s à mener une politique d'installation et de transmission des terres.



Voici des exemples de mesures préconisées :

1

Favoriser la mise en place de canaux de distribution éthiques pour les nouvelle·aux installé·es : lieux de distribution AMAP, locaux de vente en centre village, approvisionnement de la restauration collective (EHPAD, écoles) ce qui contribuerait à la **revitalisation** de ces centres parfois délaissés.

2

Maintenir une **veille foncière locale** pour identifier les terres agricoles disponibles ou prochainement cédées, en intégrant les différents acteurs et outils (vigifoncier, déclaration de cessation d'activité, etc.) autour d'**observatoires fonciers**.

3

Agir plus directement en mettant des terres à disposition, via des baux ruraux environnementaux, et en créant des fermes communales ou intercommunales.

4

Financer et porter des projets d'animation locale pour favoriser la transmission de ferme : repérage, sensibilisation et accompagnement des cédants, diagnostics d'exploitation, etc.).

5

Faciliter l'intégration de nouvelle·aux paysan·nes: permettre la restructuration des grandes fermes, la **construction d'habitations** adaptés aux besoins de la ferme et assurer la présence de services publics de base sur la commune.

6

Sensibiliser les habitant·es à la production en agriculture biologique pour créer des environnements favorables de travail aux paysan·nes

Le renouvellement des générations : Une aventure à plusieurs

Voici une liste non exhaustive des partenaires qui peuvent se mobiliser autour de vous :

- **Élu·es locaux** (maires, adjoints et conseillers) et personnels des collectivités.
- **Agriculteur·ices** seul·es ou en coopératives. les pratiques qu'ils choisissent sont déterminantes pour leur exploitation mais aussi pour le territoire et ses habitant·es, notamment avec le problème des épandages de pesticides.
- Les **associations et ONG** (associations de consommateur·ices, de parents d'élèves, de protection de l'environnement, maisons de quartiers, AMAP) : qu'ils s'agisse de petites structures ou de groupes locaux membres d'un réseau plus global, elles permettent de donner un retour d'expérience sur une dimension de la question alimentaire.
- **Organismes de recherche** : chercheur·euses peuvent rappeler un certain nombre de faits scientifiques qui permettent de poser le débat sur des bases qui sont les plus objectives possibles.
- Des **porteur·euses de projet** identifié·es, à la transmission et/ou à l'installation.
- **L'association Abiosol** qui accompagne le développement des installations et des transmissions et peut aider à identifier des porteur·euses de projet.
- Des **citoyen·nes** prêt·es à s'engager dans un futur groupe AMAP.
- Des **associations ou acteurs locaux** pouvant faciliter l'accueil d'un·e nouvel·le agriculteur·ice



Vous voulez savoir si vos candidat·es ont vraiment inclus les enjeux de l'agriculture paysanne dans leur programme ?

Faites le test !

